

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

Cliquez sur les cultures ci-dessous pour être redirigé vers les sections correspondantes du BSV.



FRAISES

Pucerons : Risque en augmentation
Acariens : Risque stable
Souris : Risque stable
Oiseaux : Risque stable
Botrytis : Risque stable

CELERIS

Pucerons : Risque stable
Chenilles défoliatrices : Risque stable
Mouche : Risque faible
Sclerotinia : Risque stable
Septoriose : Risque stable
Botrytis : Risque stable

ARTICHAUTS

Noctuelles défoliatrices : Risque en forte diminution
Pucerons : Risque à surveiller
Oïdium : Risque en diminution
Mildiou : Risque en diminution
Sclérotinia : Risque stable

BLETTE SOUS ABRIS

Chenilles défoliatrices : Risque stable
Pucerons : Risque faible

FENOUIL SOUS ABRIS

Sclérotinia : Risque stable

BETTERAVE SOUS ABRIS

Cercosporiose : Risque stable
Pucerons : Risque stable

FEVES

Botrytis : Risque en diminution

OIGNONS

Acariens : Risque stable

EPINARD BIO

Mildiou : Risque en augmentation

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
CENTREX, Chambre
d'agriculture du Gard, DRAAF
Occitanie, SUDEXPE



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la Biodiversité



METEO

- **Prévisions pour la période du 08 au 13 mars** (Source Météo France)

Département / Jour	Mer	Jeu	Vend	Sam	Dim	Lun
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						

La période s'annonce perturbée. Quelques pluies sont prévues en Languedoc, à de faibles niveaux. Les passages nuageux sont fréquents et s'amplifient jusqu'à la fin de la période. Les températures s'élèvent progressivement : elles s'établissent autour de 11-13 °C pour les minimales et 18-20 °C pour les maximales.

FRAISES

• Stade des cultures

Plantations encore en cours pour certains trays plants et certaines variétés / reprise des plants / mise en place des 1ères ruches (stade fruits blancs pour les plus avancées en tunnels froids).

Les récoltes ont commencé dans certains tunnels froids dans le secteur des Costières de Nîmes (Sud du Gard).

Suite aux périodes de gelées, nous observons des coups de froids sur les fleurs de fraisiers.



Bourdon – Photo JEEM

• Pucerons (plusieurs espèces)

On observe toujours des foyers de pucerons, globalement peu importants mais dans certains cas les foyers devenir problématiques notamment en agriculture biologique avec la présence d'individus ailés et aptères. On note la présence d'auxiliaires comme des aphidius.

Évaluation du risque : Risque en augmentation

Techniques alternatives :

- Des produits de bio-contrôle existent. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien
- Eviter les excès de fertilisation



Pucerons – Photo - JEEM

- **Acariens** (*Tetranychus urticae*)

Nous observons toujours de manière ponctuelle la présence d'acariens, avec la présence de formes mobiles et aussi d'œufs mais pour le moment les populations restent faibles.

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. [Liste des produits de bio-contrôle](#) : Contacter votre technicien.



Acariens Forme mobile et œufs– Photo CA30

- **Souris** (Plusieurs espèces)

Nous observons toujours de manière ponctuelle des attaques des souris aussi bien sur des fruits verts que sur des fruits mûrs. Les souris mangent la graine contenue dans les akènes.

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. [Liste des produits de bio-contrôle](#) : Contacter votre technicien.



Dégâts de souris – Photos JEEM

- **Oiseaux** (Plusieurs espèces)

Nous observons de manière régulière des dégâts d'oiseaux sur les fruits mûrs

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives :

- possibilité de mettre des filets au niveau des ouvrants
- Possibilité de mettre des éléments réfléchissants pour les faire fuir.



Dégâts oiseaux– Photo JEEM

- **Botrytis** (*Botrytis cinerea*)

Nous observons encore du botrytis sur fleurs, feuilles, pétioles et fruits en particulier sur certaines variétés plus sensibles

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives : Des produits de bio-contrôle existent. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien

Mesures prophylactiques :

- Bien enlever le P17 ou les chenilles lors des journées ensoleillées

- Bien aérer les abris



Botrytis – Photos JEEM et CA30

ASPERGE

- **Stade des cultures**

- Pour les avancées, buttage et mise en place du paillage en cours
- Pour les moins avancées, broyage à faire.



Aspergeraie sèche – Aspergeraie paillées – Photos CA30

CELERIS

- **Stade des cultures**

Croissance / Récolte selon les endroits

- **Pucerons** (*plusieurs espèces*)

Les pucerons sont en baisse mais sont toujours un peu présents notamment dans le Languedoc.

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives :

- Surveiller la présence des auxiliaires et favoriser leur installation
 - Eviter les excès de fertilisation
 - Sous abris, l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle.](#)
- Contactez votre technicien.



Pucerons – Photo CA30

- **Chenilles défoliatrices** (*plusieurs espèces*)

Nous observons quelques dégâts de chenilles défoliatrices, en particuliers en agriculture biologique.

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.



Chenille – Photo CA30

- **Mouches** (*Euleia heraclei*)

Nous observons quelques dégâts de mouches et des vols d'adultes même si à cette période nous ne devrions pas en voir.....

Évaluation du risque : Risque faible

Techniques alternatives

- Possibilité de suivre le vol et son ampleur avec des panneaux englués jaunes



Mouche du céleri - Photo CA30

- **Sclerotinia** (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Le *Sclerotinia* est toujours présent en culture.

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.



Sclerotinia sur céleri - Photos CA30

- **Septoriose** (*Septoria apiicola*)

Nous observons encore des dégâts de septoriose, notamment en agriculture biologique.

Évaluation du risque : Risque stable

Méthodes prophylactiques :

- Utiliser des variétés résistantes septoriose
- Limiter l'humidité au niveau des plants en évitant notamment d'irriguer en fin de journée
- Éviter les excès d'azote
- Respecter les rotations de culture
- Éviter la circulation d'animaux dans les cultures (chiens...) ou de personnes. Les zones de contaminations suivent les marques de passages par dissémination des spores des zones contaminées vers les zones saines



Septoriose sur céleri - Photo C30

- **Botrytis** (*Botrytis cinerea*)

Suite à des conditions humides en bord de cours d'eau nous observons la présence de botrytis.

Évaluation du risque : Risque stable

Période de risque : tous les stades

Techniques alternatives : Bien aérer les tunnels



ARTICHAUT

- **Stade des cultures**

Premiers capitules visibles

- **Généralité physiologique**

Sur les parcelles les plus précoces, nous observons une montée à capitule très irrégulière, moins visible sur les tardifs. Sur les parcelles les plus avancées, le décalage de maturité entre le capitule principal et les capitules axillaires est marqué. Sur plusieurs parcelles, les axillaires ne sont pas encore formés alors que le capitule principal est prêt à récolter. Les plants précoces et demi-précoces sont globalement de petite taille. Ces disparités peuvent s'expliquer par un début d'année contrasté avec les 15 premiers jours en janvier plutôt doux suivis d'une période de froid marquée qui a pu ralentir la croissance des plantes. L'absence de pluies depuis le début de l'année et le vent violent a aussi accentué les hétérogénéités.



Premiers capitules sur artichaut Sambo - Photo Centrex

- **Noctuelles défoliatrices** (*plusieurs espèces*)

Nous n'observons pas de noctuelles en culture cette semaine.

Évaluation du risque : Risque en forte diminution

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible sur jeunes chenilles. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.

- **Pucerons** (plusieurs espèces)

Nous observons quelques rares pucerons isolés noirs ou verts sur capitules sur certaines parcelles. Les populations sont très faibles.

Évaluation du risque : Risque à surveiller

Techniques alternatives :

- Surveiller le développement des auxiliaires (momies de pucerons, larves de chrysopes, larves de coccinelles, syrphes, entomophthorales) et favoriser leur installation
- Éviter les excès de fertilisation
- L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.
- Voir la fiche « les auxiliaires sur artichaut »

- **Oïdium** (*Leveillula taurica*)

Pas d'oïdium observé cette semaine

Évaluation du risque : Risque en diminution

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.

- **Mildiou** (*Peronospora parasitica*)

Pas de mildiou observé cette semaine

Évaluation du risque : Risque en diminution

Techniques alternatives : Des moyens alternatifs existent. Contacter votre technicien.

- **Sclérotinia** (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Le *Sclerotinia* est toujours présent en culture, l'évolution des semaines passées atteint 5% des pieds observés sur certaines parcelles

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives :

- Favoriser les rotations de cultures
- Eviter les à coup d'irrigation et l'excès d'humidité du sol
- L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.



Sclerotinia sur artichaut – Photo CA66

BLETTE SOUS ABRI

- **Stade des cultures**

Croissance - Récolte

- **Chenilles défoliatrices** (*plusieurs espèces*)

Les chenilles défoliatrices sont toujours présentes mais avec des populations généralement assez faibles. Bien surveiller les parcelles pour détecter les premiers stades larvaires.

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible sur très jeunes larves. [Liste des produits de bio-contrôle](#)



Dégâts de noctuelle – Photo CA30

- **Pucerons** (*plusieurs espèces*)

Nous observons quelques pucerons sur les cultures de blettes mais les populations sont faibles sauf cas ponctuels.

Évaluation du risque : Risque faible

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible sur très jeunes larves. [Liste des produits de bio-contrôle](#)



Puceron sur blette – Photo CA30

FENOUIL SOUS ABRI

- **Stade des cultures**

Croissance/récolte

- **Sclerotinia** (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Nous observons toujours des dégâts de Sclerotinia sur des cultures qui sont en récolte.

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives :

- Aérer les plantations pour limiter l'humidité
- Eviter irrigation par aspersion l'après-midi
- Supprimer les pieds touchés
- L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible notamment en fin de culture. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.



Sclerotinia sur fenouil - Photo CA30

BETTERAVE SOUS ABRI

- **Stade des cultures**

Croissance - Récolte

- **Cercosporiose** (*Cercospora beticola*)

Nous observons toujours de manière régulière des dégâts de Cercosporiose. Les symptômes se caractérisent par la présence, sur la face supérieure des feuilles, de nombreuses petites taches arrondies, grisâtres, entourées d'une bordure rougeâtre et déprimées en leur centre.

Avec les températures froides, la pression diminue.

Évaluation du risque : Risque stable

Méthode prophylactique : faire des rotations longues.



Cercosporiose – Photo CA30

- **Pucerons** (*plusieurs espèces*)

Les pucerons, notamment le puceron de la fève, *Aphis fabae*, ailés et aptères, sont encore présents dans les cultures, en particulier en agriculture biologique et surtout sous forme de foyers

Évaluation du risque : Risque stable

Techniques alternatives :

- Eviter les excès de fertilisation
- Sous abris, l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.



Puceron de la fève – Photos CA30

FEVES

- **Stade des cultures**

Croissance

- **Botrytis** (*Botrytis cinerea*)

Quelques attaques de Botrytis observées en AB, mais globalement le risque est en diminution

Évaluation du risque : Risque en diminution

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible. [Liste des produits de biocontrôle](#). Contacter votre technicien.



Botrytis sur fève - Photo Centrex

OIGNONS

- **Stade des cultures**

Croissance – récolte selon les situations.

- **Acariens** (*Penthaleus major*)

Nous observons de manière ponctuelle des attaques de *Penthaleus major* faisant des dégâts sur les feuilles d'oignon (plages argentées ou blanchâtres).

Évaluation du risque : Risque stable



Penthaleus major et dégâts - Photos CA 30

EPINARD BIO

- **Stade des cultures**

Croissance

- **Mildiou** (*Peronospora farisonosa f. sp. spinaciae*)

Nous observons quelques départs de mildiou sur épinard bio sous abri. Les taches violacées sous le feuillage sont visibles le matin. Bien surveiller les parcelles.

Évaluation du risque : Risque en augmentation

Techniques alternatives

- Bien aérer les abris pour éviter l'humidité
- Irriguer par temps ensoleillé, le matin afin de laisser les plants ressuyer



Mildiou sur épinard -
Photo Civam Bio 66

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs filière maraîchage de la Chambre d'agriculture du Gard, CENTREX et SUDEXPE et a été élaboré sur la base des observations réalisées, tout au long de la campagne, par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard et du Roussillon, Cathy Conseil, X. Dubreucq, la CAPL, JEEM, le CIVAM Bio 66.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

EDITIONS OCCITANIE

Maraichage &
cultures spécialisées

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

COMPRENDRE L'ARRETE « ABEILLES » DU 20 NOVEMBRE 2021

De nouvelles mesures s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2022 afin de protéger les abeilles et les autres pollinisateurs lors d'un traitement phytosanitaire.

En espèces légumières, seules la pomme de terre est considérée comme une espèce non attractive pour les abeilles et pollinisateurs. Pour toutes les autres cultures légumières, **des règles spécifiques ont été fixées pendant la floraison** :

- L'application doit être réalisée dans **les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil**, de l'ouverture des premières fleurs à la chute des pétales des dernières fleurs ;
- **Tous les produits phytopharmaceutiques sont concernés** : insecticides, acaricides, fongicides, herbicides, adjuvants... qu'il s'agisse de produits de biocontrôle ou non.

L'ensemble des produits fait l'objet d'un nouvel examen afin de déterminer si leur utilisation est possible en période de floraison. Selon les cas, une des deux mentions suivantes figurera sur l'étiquette du produit :

- Si **aucun usage** n'est autorisé : « *Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage* ».
- Si **au moins un usage est autorisé** sur une culture en floraison : « *Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil ou les 3 heures suivant le coucher du soleil, uniquement pour le/les usages suivants ...* ».

Dans l'attente de ce réexamen, les produits insecticides et acaricides dont l'AMM comporte l'une des mentions suivantes peuvent être utilisés pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, **en respectant le créneau horaire** :

« *Emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles* » ;

« *Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* » ;

« *Emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles* » ;



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

La réglementation européenne fixe également des règles d'utilisation spécifiques pour la protection des pollinisateurs, qui apparaissent dans l'AMM des spécialités concernées et sur l'étiquette. Les mentions suivantes peuvent être indiquées (dites « phrases Spe8 ») :

- *Dangereux pour les abeilles/ Ne pas utiliser en présence d'abeilles*
- *Pour les usages en plein champ / et sous abri ouvert pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et pendant les périodes de production d'exsudats*
- *Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.*
- *Ne pas appliquer avant [date],*

Il est possible dans **3 situations particulières** d'adapter les horaires de traitement prévus par l'arrêté :

1. Le traitement vise des nuisibles à activité exclusivement diurne, par exemple les bruches, et la plage horaire de l'arrêté ne permet pas d'assurer une protection efficace de la culture traitée ;
2. Un traitement fongicide doit être mis en œuvre rapidement compte tenu de l'urgence liée au développement d'une maladie, qui ne permet pas de différer le traitement ou de restreindre sa mise en œuvre à la plage horaire des 5 heures de fin de journée ;
3. Le traitement est réalisé dans le cadre d'un arrêté de lutte obligatoire qui adapte les conditions d'emploi en ce qui concerne la protection des pollinisateurs.

A noter que des règles spécifiques s'appliquent également lorsqu'un couvert végétal autre que la culture en production constitue une **zone de butinage attractive pour les pollinisateurs** (exemple : un couvert d'interculture). Ces règles s'appliquent si cette zone est ciblée directement par des applications phytosanitaires (exemple : herbicides).

A retenir : Dans tous les cas, il est indispensable de lire attentivement les règles d'utilisation listées dans l'AMM de chaque spécialité car celles visant à protéger les pollinisateurs sont liées à chaque usage (culture x ravageur).

Des prescriptions spécifiques peuvent s'appliquer (phrases Spe8) ; elles sont mentionnées dans l'AMM du produit.

Rappel sur les mélanges dangereux : pour des raisons de toxicité vis-à-vis des insectes pollinisateurs, le mélange d'une triazole et d'une pyréthriinoïde demeure interdit en période de floraison ou de production exsudats.

POURQUOI PROTÉGER LES ABEILLES ET AUTRES POLLINISATEURS ?

Les abeilles, domestiques ou sauvages, visitent les fleurs qui produisent du nectar et du pollen. Lors du butinage, elles contribuent de façon déterminante à l'élaboration du rendement. Ces insectes sont un facteur de production pour l'agriculteur, il faut les préserver.

• Les effets des produits sont complexes

Des intoxications de pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytopharmaceutiques sont appliqués, tant sur les plantes cultivées que sur la flore spontanée. La contamination peut avoir lieu à deux moments, pendant et après le traitement phytosanitaire, soit par contact, soit par ingestion.

L'intoxication aiguë est rapidement et facilement observable après l'application d'un produit. Attention, il est également possible que les pollinisateurs subissent une intoxication chronique, dont les effets ne se manifestent pas immédiatement et sont subtils. C'est notamment le cas lorsqu'un insecticide est intégré à des provisions de pollen qui sont stockées plusieurs mois dans la ruche. A long-terme, ils peuvent

entraîner l'affaiblissement ou l'effondrement de la colonie. L'intoxication chronique peut avoir des effets sur la fécondité des abeilles, leur longévité, la performance de ponte de la reine, sa survie, et sur le développement du couvain.

- **Les bons réflexes pour protéger tous les pollinisateurs**

L'arrêté du 20 novembre 2021 vise la protection des abeilles domestiques, abeilles sauvages et bourdons, regroupés dans la famille des « Apidae ». Il en existe environ 800 espèces différentes en France.

Il existe cependant bien d'autres espèces pollinisatrices : syrphes, taons, papillons, guêpes, certains coléoptères... Retrouvez plus d'informations sur ces pollinisateurs et le service de pollinisation dans [cette vidéo d'Arthropologia](#).



Protéger les abeilles domestiques ne garantit pas que les autres espèces pollinisatrices soient protégées. En effet, chaque espèce pollinisatrice a un comportement spécifique lié notamment à la luminosité, la température... L'objectif de bonnes pratiques sera donc de protéger l'ensemble des insectes pollinisateurs. Pour cela, le meilleur moyen reste bien sûr de ne pas intervenir pendant la floraison.

Avant toute prise de décision concernant une éventuelle intervention phytosanitaire, **pensez à consulter le bulletin de santé du végétal (BSV)** et à évaluer rigoureusement l'état phytosanitaire de la culture. **Avant de traiter, rien ne remplace l'observation des parcelles pour vérifier l'absence des pollinisateurs.**

Pensez également à éviter les dérives lors de traitements. Si la majorité des abeilles domestiques butineuses rejoignent leur ruche la nuit, les autres pollinisateurs nidifient et se reproduisent dans les cultures en bordure, dans les haies, talus, tas de bois mort ou bosquets. Même en traitant le soir, ils restent exposés aux pesticides. Pour que la flore mellifère des bords de champs et des haies ne devienne pas un piège pour les pollinisateurs, il est impératif d'éviter la dérive des traitements réalisés sur les cultures voisines.

Par ailleurs, les adventices en fleur attirent aussi les pollinisateurs, et constituent une zone de butinage. Le nouvel arrêté impose le respect du créneau horaire pour toute intervention de désherbage chimique.

Enfin, il faut noter que la température "basse" n'est pas un bon critère pour garantir l'absence d'abeilles sur la parcelle lors d'un traitement. **Le plus sûr reste donc de s'en tenir à l'éphéméride** (horaire de lever et de coucher du soleil).

Document rédigé par les Chambres d'Agriculture avec la contribution technique des ADA et de l'ITSAP. Ce document a été adapté aux Bulletins de Santé du Végétal maraichage & cultures spécialisées par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie.